

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUI 2010

La séance est ouverte à 20h.32, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal, qui souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les conseillers pour la confiance qu'ils lui ont accordée en le nommant président du Conseil et mettra toute son énergie et sa conviction pour que l'entente et le travail accompli autour de cette table soient le plus efficaces possible.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Gloria ROSENBERG, Claire-Lise HALDEMANN, Catherine LUGINBÜHL et Tamara VEDRINE, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Philippe ISELI, Yves MERMIER et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mai 2010 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Proposition d'échange parcellaire ;
- 5) Nomination d'un officier à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy ;
- 6) Propositions de motions et résolutions ;
- 7) Rapports des commissions ;
- 8) Fixation des dates de séances du Conseil municipal pour le 2^{ème} semestre 2010 et fixation des dates des prochaines réunions de commissions ;
- 9) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- De créer une nouvelle commission chargée des problèmes d'incivilité : à l'unanimité des membres présents (11).
- Maintenir la séance du Conseil municipal du mois de septembre (8 pour et 3 abst).
- Avec 10 pour et 1 abst., le Conseil municipal est d'accord pour que la commission sociale travaille sur des mesures de soutien en faveur des jeunes.
- Echange parcellaire : 10 pour et 1 abst.
- Nomination d'un nouveau lieutenant à la compagnie des sapeurs-pompiers : unanimité (11).
- Mise en place de containers-terriers : unanimité (11).
- Mise en place de la bourse d'échange : unanimité (11).

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mai 2010

Les conseillers n'ont aucune remarque à formuler.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à ses auteurs.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. VILLARS souhaiterait que pour la dernière année de législature

1. Chacun se sente libre de s'exprimer lors des séances, pour autant que la parole ait été demandée et qu'il en a reçu l'autorisation.
2. Que les interventions soient pertinentes, sans refaire les rapports de commissions ou les débats. Les rapports de commissions devraient se résumer en rapports de décisions. En cas de doute sur la manière de procéder, M. VILLARS se tient à la disposition des présidents de commissions.
Toujours en ce qui concerne les commissions, il demande à ce qu'un ordre du jour soit établi à chaque convocation, afin de permettre une meilleure préparation des membres.
3. Il souhaiterait également, durant cette dernière année de législature, organiser des visites instructives.
4. Enfin, puisque c'est à lui que revient l'organisation du voyage du Conseil municipal, c'est la Suisse qui sera à l'honneur.

M. FLECK rappelle également sa volonté de vouloir garder une sérénité autour de cette table, durant la dernière année de législature et il se fera un plaisir de « flinguer » ceux qui déborderont dans leurs propos ou leurs agissements.

Il souligne également que le bureau du Conseil municipal a toute son utilité pour aider l'Exécutif.

Mme ROSENBERG profite de ce point pour présenter le nouveau conseiller municipal : M. Olivier JUNGO remplaçant de Mme GIRARD, qui entrera en fonction dès la séance du Conseil municipal du mois de septembre.

M. VILLARS le remercie d'être venu ce soir.

3. Communications de l'Exécutif**3.1 Travail du secrétariat de Mairie**

Madame le Maire informe que, dans le but d'alléger le travail du secrétariat qui devient de plus en plus conséquent, elle a fait appel à la société Bluewave, conceptrice de notre site Internet, pour sa maintenance, sa mise à jour et pour qu'il soit plus vivant. Des changements devraient se remarquer d'ici fin juin.

Cette personne ne se déplacera pas durant nos manifestations sauf demande exceptionnelle. Il travaillera avec les images et les textes que nous lui transmettrons. Tout ce qu'il produira sera bien entendu validé par la commune, avant d'être publié.

3.2 Remplacement de M. TERRIER

Mme MEYER a entrepris une réflexion sur les tâches effectuées par le personnel administratif, afin d'évaluer les besoins en personnel et aussi de mieux répartir les charges de travail.

Cette étude permettra également de cerner le profil du remplaçant du secrétaire communal.

Le secrétariat doit maintenant étudier ce document et y apporter ses remarques et/ou corrections, avec comme délai le 6 juillet prochain.

3.3 Zone activités d'Eaumorte

Toujours en collaboration avec la commune d'Avully, Mme le Maire a rencontré les magistrats de Bernex et de Plan-les-Ouates, qui ont déjà une expérience en la matière, et AgriGenève qui a permis d'avoir un premier contact avec le milieu agricole, concerné par ce dossier.

Une autre rencontre s'en est suivie avec les 7 communes de La Champagne, qui a permis de valider l'intérêt de cette zone intercommunale et d'aller de l'avant en demandant une offre pour un mandat d'étude sur la faisabilité (dégrossissage) des différentes pistes déjà évoquées, telles que : zone artisanale avec mise en valeur de l'environnement en y incluant des services à la population, sans y exclure d'entrée le logement.

Avully et Avusy rencontreront M. Marcellin BARTHASSAT pour définir ce que doit être son mandat, afin de nous présenter une proposition d'honoraires qui seraient répartis sur les 7 communes.

Délai de réponse : fin juillet 2010.

3.4 Social

Nous déplorons, malheureusement, de plus en plus d'abus au niveau des bruits nocturnes et de dégâts sur les biens publics et privés. Ces méfaits ne viennent pas tous de jeunes ou moins jeunes de la commune.

Il faut savoir que les auteurs qui ont été reconnus ont d'ores et déjà été sanctionnés, mais le problème demeure entier.

Mme MEYER aimerait faire la distinction entre deux « problèmes » complètement différents, à savoir :

1. Comment mieux encadrer nos jeunes de la commune dans leurs loisirs (moyens financiers et humains), afin qu'ils commettent le moins possible d'incivilités et le mandat serait confié à la commission sociale.
2. Et comment régler les problèmes qui viennent des individus extérieurs à la commune, qui se déplacent essentiellement dans le but de commettre des incivilités. Pour se faire, elle imaginait la création d'une commission sécurité, par exemple.

Mme VEDRINE demande si la commune a déjà pris des contacts avec Jérôme GRAND du local de Puplinge, qui était déjà venu chez nous il y a deux ans, car il souhaitait monter un projet pilote avec d'autres communes, projet qui va justement dans ce sens-là ?

Madame le Maire : Non. Mais si les conseillers décident de mandater la commission sociale, elle peut très bien prendre contact avec lui.

M. GOY demande si cette nouvelle commission serait une commission ad hoc ou est-ce qu'elle serait greffée à la commission sociale ?

Mme MEYER : Non, elle souhaiterait que cette commission soit indépendante, car il faut se créer les moyens pour que cette situation ne devienne pas inextricable. Pour cela il faut explorer toutes les pistes. De plus, elle tient également à souligner qu'elle n'aime pas vraiment le terme sécurité et sécurisation, car nous n'en sommes pas là, mais il y a malheureusement de plus en plus de dégâts en tous genres.

Après avoir effectué 40 ans de protection / sécurité civile et de sécurité d'entreprises, M. FLECK se tient à disposition de la commission si besoin.

Après discussion sur le fait de savoir, sous quelle forme le groupe serait créer, il est décidé que ce serait une nouvelle commission à part entière, à l'unanimité des membres présents (11 voix), mais de ne pas l'appeler commission sécurité.

M. GARRIGUES pense qu'il faudrait y mentionner la notion de civisme et la nommer, par exemple, commission protection civique.

L'idée est bonne. Il est aussi question de savoir le nombre de membres qui composeraient cette commission, tout en respectant la proportionnalité. La version courte est choisie : 3 Entente, 1 Ensemble, 1 Indépendants.

Le nom des membres qui formeront cette commission seront connus lors de la séance du Conseil municipal de septembre.

En ce qui concerne le mandat de la commission sociale, certains commissaires le trouvent beaucoup trop vague.

M. GOY propose que la commission reformule son mandat et le présente lors de la prochaine séance.

Mme VEDRINE ne pense pas qu'il faut attendre si longtemps, l'été approche et les jeunes sont beaucoup plus dehors. Par contre, il est difficile de planifier quelque chose sans connaître les dates des prochaines séances du Conseil municipal.

Personnellement, elle n'a pas très envie d'attendre, car c'est un sujet important, qui était du ressort de l'Exécutif et elle trouve bien que de l'aide soit demandé à la commission sociale.

Afin de pouvoir avancer dans la discussion, il est décidé de passer tout de suite à la fixation des dates des séances du Conseil municipal pour le 2^{ème} semestre 2010.

- **Mercredi** 01.09.10 à 20h.30
- **Mardi** 05.10.10 à 20h.30 Présentation du budget 2011
- **Mardi** 09.11.10 à 18h.30 Vote du budget 2011
- **Mardi** 07.12.10 à 20h.30

Il faut savoir qu'à l'origine, le président pensait supprimer la séance du Conseil municipal du mois de septembre et que les conseillers ont voté son maintien par 8 voix pour et 3 abstentions (MM. GAILLARD, GARRIGUES et GOY).

Pour faire suite aux différentes questions posées aux conseillers, c'est à l'occasion de la séance du mois de septembre que seront connus le nom de la commission, les membres, ainsi que l'attribution des mandats de la commission.

En ce qui concerne les attributions de mandats à la commission sociale, Mme VEDRINE ne veut pas attendre la rentrée de septembre, elle aimerait que la commission avance avec ce vaste sujet qui est « les incivilités liées aux jeunes » avant et pendant l'été. Le but étant de proposer des pistes lors de la séance du mois de septembre, pour remédier à ces incivilités.

Madame le Maire souligne que pour « nos » jeunes, il s'agit de nuisances de comportement au Cercle des Jeunes, dans le préau de l'école, etc. et sans rentrer dans l'insécurité à proprement parler, en collaboration avec le BUPP ou pas, mais il faut que ce soit des endroits où les jeunes sont autonomes, mais maîtrisés.

M. FLECK pense qu'il est difficile de dissocier les deux mandats, surtout que l'axe de travail de cette nouvelle commission n'est pas vraiment défini, bien qu'il pense que son mandat doit être large. Il trouve dommage que nous devions définir une partie sécurité dans la commission sociale.

Mme MEYER dit justement que l'idée n'est pas de définir une partie sécurité dans la commission sociale, mais de définir les moyens que nous avons à disposition pour apporter un plus à nos jeunes. Elle aimerait pouvoir trouver comment faire respecter les règles qui incombent au Cercle des Jeunes, par exemple et ça, ce ne sont pas des incivilités, mais typiquement du social. Le travail de la commission « civique » est plutôt de mettre en œuvre les moyens pour endiguer les déprédations sur le matériel.

Mme HALDEMANN voit plutôt le travail de la commission sociale comme un travail de réflexion sur l'encadrement et le soutien que nous pouvons mettre en œuvre. Il s'agit d'un travail de fond.

Mme VEDRINE ne pense pas que le Cercle des Jeunes soit un danger, à part pour les jeunes, dans le sens où ils s'isolent complètement du reste du monde qui les entoure, et aussi selon leur état lorsqu'ils en partent pour prendre la route, mais le problème de sécurité n'est pas le même que celui dont on parle ce soir, qui demande la création d'une autre commission.

A ce stade de la discussion, M. VILLARS demande quels sont les conseillers qui sont pour que la commission sociale entreprenne un travail de réflexion sur des mesures de soutien en faveur des jeunes ?

10 pour / 1 abstention (M. FLECK)

En ce qui concerne le mandat de la commission « civique », M. BONAITI propose que les groupes y réfléchissent et qu'il soit attribué une fois la commission constituée, au mois de septembre prochain.

3.5 Association des communes genevoises (ACG)

L'ACG s'est dotée de nouveaux statuts et est dorénavant reconnue d'utilité publique.

Tout n'est pas encore terminé, mais voilà les premiers résultats.

Les décisions se prendront par un vote approuvé par la majorité des communes présentes. En cas de désaccord, et seulement sur des points précis, les conseillers auront la possibilité de s'opposer au vote.

Mme MEYER informera sur l'avancement de ce dossier. Mais dans un premier temps, ce compromis est satisfaisant, surtout pour les petites communes.

M. FLECK relève que tout peut encore changer avec la Constituante...

3.6 La sortie des aînés aura lieu le jeudi 17 juin. Rendez-vous au CCA à 7h.00 pour le café/croissant et départ à 7h.30 précises.

3.7 Fête de la musique

Vendredi 18 juin au hangar de M. ZIMMERMANN à Champlong. Les concerts débuteront aux alentours de 19h.30. Des mains sont attendues pour la mise en place à partir de 17h.30 et il faudrait également 4 personnes pour le service durant la soirée.

Mmes HALDEMANN, LUGINBÜHL et ROSENBERG, ainsi que MM. FLECK, GOY et JEMMELY seront présents.

Samedi 19 juin, dans les jardins d'Athenaz, la présence de conseillers est attendue à 9h.00 du matin pour la mise en place et pour le rangement dès 15h.00.

9h.00 : Mmes LUGINBÜHL et MEYER, ainsi que MM. FLECK, GARRIGUES, GAILLARD, JEMMELY et TERRIER.

15h.00 : Mmes MEYER et ROSENBERG, ainsi que MM. FLECK, GARDI, JEMMELY et TERRIER.

Merci pour votre aide.

3.8 Promotions scolaires

Samedi 3 juillet : Les conseillers sont attendus à 10h.00 au CCA pour la mise en place de la salle (jusqu'à 12h.00 environ).

L'après-midi, le rendez-vous est fixé à 15h.45, devant la Poste d'Athenaz pour le cortège.

Tenue correcte exigée.

3.9 Bus scolaire

Des bruits courent que ce bus n'est plus aux normes.

Après des renseignements pris avec des juristes de Berne et du service cantonal des automobiles de Genève : **CE BUS EST TOTALEMENT AUX NORMES.**

Pour parler manifestations et transport, Mme ROSENBERG rappelle que le 26 juin a lieu la journée sur la biodiversité. Pour le bon déroulement de cette sortie, ils ont besoin d'un chauffeur pour le bus, d'une petite tente et de 1-2 tables.

M. JEMMELY confirme qu'il effectuera le transport. En ce qui concerne la tente, il aimerait savoir qui la fournit et qui l'installe, car ce n'est en tout cas pas le personnel de la commune qui va s'occuper de ça.

M. GOY pense que ce n'est pas le moment, ni l'endroit de parler de cela, d'autant plus qu'ils ont besoin d'une petite tente de jardin (pergola).

3.10 Sécurité routière

Les travaux avancent, mais ils ne sont pas encore terminés.

La récupération des eaux à Avusy prend plus de temps que prévu. Finalement, la route sera fermée pour son surfaçage, à partir du 12 juillet prochain, pour une semaine. Un tout-ménage sera diffusé pour informer la population.

M. GARDI précise également que le financement des travaux de récupération de l'eau sera pris en charge par le budget de fonctionnement.

3.11 Jardins de week-end

Le département concerné a fait parvenir une lettre, datée du 12 mai dernier, à 5 jardins de week-end.

La Mairie fera le nécessaire pour qu'il y ait un suivi.

3.12 Aménagement du CCA

Les poubelles, les bancs et la table de ping-pong ont été posés.

4. Proposition d'échange parcellaire

Les conseillers n'ayant pas de questions ou remarques à formuler, M. VILLARS donne lecture de la délibération, et c'est par 10 voix pour et 1 abstention (Mme ROSENBERG), que le Conseil municipal

D E C I D E

1. De diviser la parcelle n° 2768 plan 41 du cadastre d'Avusy, de 3396 m² en deux parcelles, à savoir : l'une de 290 m² et la seconde de 3106 m².
2. La parcelle de 290 m², sur laquelle se trouvent 2 bancs et 4 chênes reste propriété de la commune d'Avusy.
3. La commune d'Avusy cède à Monsieur Urs BALZ, agriculteur à Athenaz, qui en devient propriétaire, la parcelle de 3106 m².

4. En contre partie, Monsieur Urs BALZ cède, sans soulte, à la commune d'Avusy, qui en devient propriétaire, la parcelle n° 2739, plan 35 de la commune d'Avusy de 4433 m².
5. De prendre en charge les honoraires de notaires et les droits d'enregistrement et d'émolument du Registre Foncier qui seront comptabilisés au compte de fonctionnement de la commune.
6. De charger Madame la Conservatrice du Registre Foncier d'enregistrer cette mutation.
7. De désigner Madame le Maire pour la signature des actes.

5. Nomination d'un officier à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy

M. VILLARS donne lecture de la délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DE C I D E

De nommer au grade de lieutenant de la Compagnie, le sergent Thierry MORENO, avec effet au 1^{er} juillet 2010.

M. VILLARS félicite M. ISELI pour ces années passées au service de la population et lui souhaite une bonne retraite.

6. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

7. Rapports des commissions

7.1 Commission aménagement

L'Exécutif a demandé à la commission de donner son avis, par e-mail, pour l'adjudication de plusieurs lots. Cette manière de procéder fonctionne très bien.

Madame le Maire tient à remercier les membres de la commission pour leur compréhension et fera des efforts supplémentaires pour encore mieux communiquer sur les décisions qui ont été prises.

M. GAILLARD poursuit son rapport et suite à une discussion qui s'est tenue en réunion de commission, les commissaires ont donné leur accord, à l'unanimité, de confier une étude à un acousticien. Prix approximatif de cette étude : Fr. 7'000,--.

Problème de chaleur dans la nouvelle école : des plans de coupe vont être transmis à l'entreprise Cerutti. Ça avance.

Sécurité routière : Pour compléter ce que M. GARDI a dit plus haut, la commission est contre la cunette centrale. Pour les routes cantonales, une séance cantonale est agendée et un retour sera fait dès que possible.

Le candélabre de la route d'Athenaz ne sera pas changé, car cette opération ne justifie par un tel surcoût.

Les totems sont commandés et des informations sont attendues pour la végétalisation des portes d'entrée.

Containers-terriers : La commission a pris connaissance de l'analyse faite par MM. BONAITI et VILLARS sur les différents points de collecte nécessaires, en tenant compte de l'évolution de la population et des déchets jusqu'en 2025. A également été pris en compte, la réflexion des pays scandinaves qui sont en avance dans ce domaine.

Suite à cette étude, les commissaires ont décidé de donner le mandat pour le 49, route du Creux-du-Loup, le parking communal vers la Poste, à Champlong, ainsi qu'au chemin des

Quoattes (constructions Pillet). Il faut savoir que nous ne pouvons plus reporter les sommes budgétées indéfiniment.

Les conseillers sont d'accord à l'unanimité avec la proposition des containers-terriers.

7.2 Commission environnement

A fini de préparer la journée du 26 juin sur la biodiversité.

Elle poursuit également son travail sur l'éclairage public, l'économie d'énergie et les poubelles à tri.

7.3 Commission économie

Les commissaire ont pris connaissance du projet de plaquette communale, et doivent maintenant étudier individuellement ce document pour y apporter leurs remarques.
M. FLECK remercie Vanessa pour ce document.

Bourse d'échange : sous la forme d'offres et de demandes, ainsi que d'échange de services, pour le côté social, pour rapprocher les gens.

3 panneaux ouverts sur la commune répartis à la Mairie, au CCA et à Saint-Charles. La gestion se ferait de manière personnelle, avec explications données par la voie du bulletin et qui figureraient bien entendu sur chaque panneau. Un contrôle serait effectué régulièrement par les commissaires. En cas d'abus, les gens se verraient obligés de passer par la Mairie pour attester leur carte et si ça ne devait pas suffire, nous pourrions envisager de supprimer ces panneaux.

Nouvelles actions en faveur des entreprises : des pistes sont étudiées, notamment dans le but de rencontrer les dirigeants d'entreprises régulièrement et de les intégrer dans divers supports d'information et de s'intéresser à leurs préoccupations. Ces démarches nécessitent de prévoir une somme au budget, plutôt que de les intégrer dans le poste de l'administration, ce qui permettrait de montrer qu'il s'agit d'une préoccupation concrète. Ce poste pourrait s'appeler « promotion économique ».

M. VILLARS demande aux conseillers s'ils approuvent la proposition au sujet de la bourse d'échange ? UNANIMITE.

7.4 Commission sociale

1 saison / 1 art : Une lettre a été envoyée à 14 écoles de Suisse romande. 3 réponses sont parvenues, dont une positive, qui nous demande d'aller plus en détails dans le mandat. Si c'est bon, l'idée serait de commencer en janvier, pour avoir un bon suivi dans les saisons. La commission propose qu'un budget soit prévu, dans le but de couvrir tous les frais inhérents aux vernissages et aux transports (assurance de l'œuvre comprise), qui se monterait à Fr. 5'000,- /an. Les modalités seraient clairement stipulées à l'école.

Dans un premier temps, la commission va reprendre contact avec les écoles qui n'ont pas encore répondu.

Pour informations, la journée mondiale du Pédibus aura lieu le 17 septembre. Tout le monde est le bienvenu.

8 Fixation des dates des séances du Conseil municipal pour le 2^{ème} semestre 2010 et fixation des dates des prochaines réunions de commissions

8.1 Dates des séances du Conseil municipal pour le 2^{ème} semestre 2010

Cf. point 3.4 dans les communications de l'Exécutif.

8.2 Dates des prochaines commissions

- Lundi 21.06.10 à 18h.30 commission sociale

Cercle des Jeunes

- Lundi 21.06.10 à 20h.15 commission économie Salle du CM
- Mardi 06.07.10 à 20h.00 commission aménagement Salle du CM
- Lundi 30.08.10 à 18h.30 commission environnement Foyer

9. Questions et divers

9.1 Mme VEDRINE informe que les jeunes du Cercle, organisent un apéritif avec les voisins des locaux, le dimanche 20 juin prochain de 16h.00 à 18h.00.

9.2 Mme ROSENBERG demande où en sommes-nous avec les réponses aux questions posées lors de la dernière réunion avec la population ?

Madame le Maire s'excuse que ces réponses soient restées en panne à l'Exécutif.

9.3 Mme ROSENBERG attire l'attention sur le fait que la qualité d'impression du bulletin communal n'est pas bonne du tout. Elle aimerait que le tirage puisse être amélioré.

M. TERRIER attire l'attention sur le fait que nous perdons beaucoup de temps pour récolter les articles, et pour que le bulletin paraisse dans les délais, l'imprimeur est obligé d'avoir recours aux photocopies pour gagner du temps !

9.4 M. FLECK a reçu un courrier du Service des votations qui l'informait que le bureau de vote était déplacé au CCA. La population est-elle au courant.

Mme MEYER informe que toutes les personnes étant en droit de voter ont reçu ce courrier.

9.5 Madame le Maire aimerait réagir à propos du courriel de Mme VEDRINE qui fait allusion aux manifestations organisées à Russin à l'occasion de l'année du Cirque.

Ces manifestations sont organisées par une association privée, qui met sur pied des événements tous les deux ans, et qui a profité de l'occasion pour en proposer en relations avec le cirque cette année.

C'est pourquoi, elle tient à faire savoir qu'à l'avenir, avant de diffuser n'importe quoi à grande échelle, il serait mieux de s'informer correctement.

Enfin, Mme MEYER signale que dorénavant, elle ne prendra plus la peine à répondre à ce genre d'e-mail.

9.6 M. GOY aimerait simplement préciser qu'au niveau des termes employés, nous ne devons pas dire « commissionnaires », mais « commissaires ».

9.7 M. GOY informe que le groupe de rock d'Avusy se produira 3 fois durant cet été. Les dates seront transmises aux personnes qui le demandent.

9.8 M. GARRIGUES souhaiterait faire le point sur l'organisation des 24H du rugby. L'association est maintenant inscrite au Registre du Commerce. Le but n'est pas d'enregistrer des bénéficiaires à l'issue de cette manifestation, mais s'il devait y en avoir, ils seraient intégralement reversés à l'école de rugby.

Le budget de fonctionnement de cet événement s'élève à environ Fr. 150'000,--. A l'heure actuelle, nous avons trouvé des sponsors pour plus de Fr. 100'000,--.

A peu près 500 joueurs seront présents en 24 heures, venant de Suisse, France et Ecosse

Nos besoins en bénévoles se monte à 150 personnes.

Une dizaine de stands de nourritures et de boissons seront proposés et le tout sera animé par des groupes de musique.

M. GARRIGUES tient encore chaleureusement à remercier tout le monde pour sa participation au bon déroulement de cette fête sportive.

9.9 M. VILLARS rappelle qu'à l'occasion du tournoi de foot du 27 juin prochain, les Schtroumpfs seraient heureux de disputer un match avec les conseillers. Y a-t-il des volontaires ?

Mmes LUGINBÜHL et MEYER, ainsi que MM. GAILLARD, GARDI, JEMMELY se sont déjà annoncés joueurs.

9.10 M. VILLARS étant le dernier président de cette législature, c'est à lui que revient la responsabilité d'organiser le voyage du Conseil municipal.

Le thème cette année sera la notre beau pays : La Suisse.

Les dates proposées, à savoir du 8 au 10 octobre 2010 et du 4 au 6 mars 2011 ne convenant pas vraiment à tout le monde, M. VILLARS proposera d'autres dates par e-mail.

La séance est close à 22h.22.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :